

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 18

Artikel: Les chapeaux de paille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENCORE MÉZIÈRES

Le souvenir est encore vivant des belles journées d'avril 1903 qui virent se dérouler au cœur du Jorat le spectacle le plus inattendu, le plus émouvant peut-être de tous ceux qui ont marqué l'année du centenaire. On se rendait aux représentations de la *Dîme* comme à un pèlerinage.

On s'entassait dans une remise sommairement aménagée en théâtre. Assis sur d'étroites banquettes, dans une chaleur d'étuve quand le soleil rôtiissait les tuiles, ou frôlés par les courants d'air glacés des journées de pluie, on oubliait les heures au spectacle d'une œuvre vibrante et forte, d'une vérité prenante, d'un charme exquis. Et l'on redescendait de là haut enrichi d'émotions nouvelles. Et l'on y retournait, tant la joie était neuve et imprévue de sentir palpitier l'âme de notre peuple, de goûter l'évocation de sa vie et de son histoire dans une forme d'art vivante, harmonieuse et personnelle.

Cinq ans ont passé. René Morax a poursuivi sa carrière littéraire, si féconde déjà, et augmenté son répertoire populaire du livret de la *Fête des Vignerons*. Mais il n'oubliait pas ses collaborateurs du Jorat qui, de leur côté, avaient conservé des représentations de la *Dîme* le goût du bon théâtre.

Des relations nouées en 1903 est née la belle entreprise artistique dont nous pourrions voir le résultat dans quelques jours, entreprise que l'on aurait jugée follement téméraire dans d'autres circonstances.

A quelques cents mètres au nord du village de Mézières, le théâtre du Jorat érige maintenant, au milieu des prés, son grand toit rouge, qui se voit de loin. De larges auvents protègent l'entrée. A l'intérieur, le ton clair du sapin reflète une lumière douce. La salle, qui peut contenir mille personnes, est de proportions harmonieuses. On y sera parfaitement bien. Tous les spectateurs feront face à la scène. Aucune complication architecturale ou décorative ne les distraira du spectacle.

Dans les nouveaux décors que les peintres Jean Morax et Aloys Hugonnet ont brossés, avec les modifications que l'auteur a apportées principalement au 3^e acte pour en augmenter l'intensité dramatique, la *Dîme* retrouvera, plus éclatant encore, son succès de 1903. Quant à *Henriette*, le drame inédit qui ouvrira la série des représentations de mai, nous n'en pouvons rien dire. Mais les œuvres précédentes de René Morax autorisent les plus grands espoirs et l'on peut être certain que l'observation des mœurs vaudoises lui aura fourni, une fois de plus, la matière d'une pièce émouvante et forte, alliant l'imagination la plus riche au sens le plus aigu de la vérité dramatique. La musique des chœurs a été composée par Gustave Doret. Les décors, établis par Hugonnet et Jean Morax avec un souci extrême de la vérité, seront un enchantement pour les yeux. Ecrivain, compositeur et peintres ont travaillé dans une collaboration étroite. L'œuvre qui sortira de ce bel effort n'en

sera que plus complète et plus riche dans son unité.

Mais il est une autre collaboration, non moins indispensable, qui donne à l'entreprise du théâtre du Jorat toute sa signification : celle des nombreux acteurs et choristes, gens de Mézières et des environs.

Associer autant de personnes à la réalisation d'une œuvre de beauté, c'est — en dépit de ce que pourront objecter les esprits chagrins ou timorés — travailler à l'enrichissement intellectuel de notre peuple. C'est fournir un aliment savoureux et sain au « besoin d'art » que l'on constate même chez les gens les plus étrangers à toute culture. Les sociétés de musique et de chant, les « dramatiques » foisonnent chez nous. De Lavaux à La Côte, des Alpes au Jura, il n'est pour ainsi dire pas de village qui ne s'enorgueillisse d'une association pareille. Et cela est très bien, et cela nous est une preuve de la belle vitalité de notre peuple. Mais on est forcé de reconnaître aussi que, trop souvent, faute d'une direction éclairée, ces sociétés bornent leurs efforts à mettre sur pied des productions d'une banalité désespérante ou d'un goût douteux.

La jeunesse de Mézières a eu la bonne fortune de gagner l'affection d'un artiste de race, qui a voulu l'associer à son œuvre. Elle a répondu joyeusement à son appel et dans quelques jours nous verrons le résultat de cette féconde collaboration.

Les représentations de Mézières auront, on peut s'y attendre, un retentissement considérable. Mais nous voudrions y rencontrer, avant tout, les habitants de nos campagnes. Ils y retrouveront, transposée en beauté dans le cadre d'une œuvre d'art pure et sans alliage, l'image de leur vie. Ils se sentiront chez eux.

Le théâtre du Jorat domine de son grand toit rouge le pays environnant. De tous côtés la vue s'étend, par dessus les collines semées de beaux villages, au delà des cultures étalant toute la gamme des bruns et des verts, jusqu'aux grands bois de sapins qui ferment l'horizon. Au levant, la prestigieuse silhouette des Alpes se détache sur le ciel.

P. P.

Entre partageux. — Si tu avais deux maisons m'en donnerais-tu une ?

— C'est sûr, puisque nous sommes frères.

— Si tu avais deux vaches, m'en donnerais-tu une ?

— Mais oui donc ; on est socialiste ou on ne l'est pas !

— Si tu avais deux poules, m'en donnerais-tu une ?

— Non !

— Pourquoi ?

— Parce que je les ai !

Ça coûte. — M. X. règle la note des obsèques de sa « chère défunte » ; elle s'élève à cinq cents francs.

— Cinq cents francs !... Cinq cents francs ! fait le pauvre veuf en hochant la tête ; ce qu'il en coûte aujourd'hui pour être heureux !

LE PINSON DU PARLEMENT

PAR une chaude journée d'été, le Conseil national tenait séance. Nos élus, soucieux de leur mandat, étaient tous à leur poste. Les uns discutaient avec gravité et abondance des intérêts du pays ; les autres somnolaient dans leurs fauteuils : confiants, « ils s'en rapportaient ».

Soudain, un chant d'oiseau, éclatant, perlé, clair, modulé, retentit, joyeux, et fait comme une vibrante déchirure dans l'atmosphère lourde et somnifère de la salle. Les graves orateurs s'arrêtent subito ; les dormeurs, en sursaut se réveillent.

Tout là haut, près du plafond, perché sur une corniche, un pinson, frétilant de la tête et de la queue, continue ses roulades et ses trilles, insouciant de l'émotion qu'il cause dans l'austère assemblée, tout à coup muette.

Le pinson seul a la parole.

Mais un poète, bien que député — les poètes ne sont-ils pas frères des petits chantres ailés ? — répond ainsi au joyeux pinson :

Au-dessus du grand lustre éteint
Qui plane sur notre assemblée,
Dans les combles, un beau matin,
Éclate une fanfare ailée.

Dans mon vieux cœur de député,
O mon jeune cœur de poète,
Tu t'éveilles à la gaité
De ces gentils accords de fête.

C'est un frais gosier de pinson
Qui mêle à nos débats moroses
Le sourire de sa chanson.
Et ses jolis vers à nos proses.

Il a l'air de nous dire : — « Amis,
Je me plains de votre musique ;
Vous parlez plus qu'il n'est permis
Pour le bien de la République.

Aussi, quand j'entends vos discours
Que toute la presse écornifle,
Moi, qui n'ai pas le ton des cours —
« Je siffle. »

Cet aimable poète était M. Virgile Rossel.

LES CHAPEAUX DE PAILLE

EN voyant les promeneurs commencer à arborer les légers chapeaux de paille, nous nous sommes demandé pourquoi notre canton ne fabrique qu'un nombre minime de ces couvre-chefs. Or — rien n'étant neuf sous le soleil — il se trouve qu'on s'était déjà posé cette question chez nous, au commencement du siècle passé. On s'étonnait même, en 1820, que le gouvernement ne fit rien pour encourager cette industrie, pour « naturaliser en Suisse la fabrication des chapeaux de paille d'Italie ». Des essais eurent lieu, cette année-là, dans diverses parties du canton, au Pays-d'Enhaut notamment, où sur l'initiative d'une femme de Rossinière, Salomé Pilet, on se mit à faire des chapeaux semblables à ceux de Florence, avec de la paille récoltée dans la contrée même.

L'année suivante, nous voyons le comité institué à Lausanne pour récompenser les agricul-

teurs ayant fait un travail de leurs mains, durant la saison morte, distribuer :

1^o A Marguerite Chapuis, de Savigny, pour avoir fabriqué 87 chapeaux de paille assez fins, avec des tresses faites par elle-même, un prix de 16 fr. ;

2^o Aux frères Mermier fils, d'Epalinges, pour avoir fait 36 chapeaux fins de paille, pour hommes, et tissé 549 aunes de toile, un prix de 16 fr. ;

Louis Devaud, J.-P. Bastian, J.-L. Destraz et la femme de Fr. Rodt, tous à Savigny, reçurent des primes pour de la vannerie, des sabots, des outils aratoires.

L'argent au moyen duquel se faisaient ces distributions provenait d'une somme de fr. 1600, don d'un généreux anonyme, en 1777, à la Direction des pauvres habitants de Lausanne. Le donateur avait exprimé le désir que les intérêts de ce capital fussent employés chaque année à gratifier les campagnards du Bailliage de Lausanne « qui se distingueraient par la fabrication d'objets utiles, sans préjudice aux travaux de la terre. »

Ce fonds a-t-il été englouti dans la révolution de 1798 ? Nous ne savons. Quoi qu'il en soit, il y a belle lurette que les bonnes gens de la campagne qui emploient utilement les loisirs de l'hiver, ne touchent plus de primes pour la fabrication des chapeaux de paille d'Italie.

DES REVENANTS

Le palais de Rumine donne asile à trois revenants, qui sont tout simplement de pures merveilles. Agés de près de deux siècles, ces revenants ont passé en exil leurs plus belles années. Partout, ils ont fait l'admiration de ceux qui ont eu le privilège de les voir à l'œuvre ; l'Espagne, la France, l'Allemagne ont tour à tour applaudi à leurs prouesses. Ils viennent enfin, par un heureux hasard, de rentrer au pays, qu'ils ne quitteront plus désormais et qui, d'ailleurs, les gardera avec un soin jaloux.

Les hommes qui ont donné le jour à ces revenants étaient des génies. Leur parenté égalait leur ingéniosité. Ils avaient nom Jaquet-Droz, père et fils, enfants du pays neuchâtelois.

Les revenants sont au nombre de trois ; ce sont des automates merveilleux : un « écrivain », un « dessinateur », une « joueuse d'harmonium ». Et n'allez pas croire que ce sont là des automates comme on en voit beaucoup, aux mouvements raides et saccadés ; non, ils agissent à l'égal des êtres animés, avec le même naturel, la même grâce ; l'illusion est telle qu'on se surprend à répondre à leur constant sourire.

Les automates ne seront visibles que du 1^{er} au 17 mai. Donc, qu'on se hâte.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

1

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

PROPRIÉTAIRE

PAR LE D^r CHATELAIN.

PROPRIÉTAIRE ! Qui de nous n'a rêvé de l'être un jour ? Ce rêve-là, tout le monde le fait, et j'ai fait comme tout le monde. C'est souvent très bête de faire comme les autres, mais à moins d'inventer l'encre blanche, les fuseaux astronomiques ou la gratuité du biberon scolaire, comment voulez-vous, je vous le demande, vous distinguer du tas de gens qui grouillent autour de vous ?

Et d'ailleurs, veuillez bien le remarquer, la propriété est une distinction... Tout le monde, sans doute, possède quelque chose : une clef, un vieux sou, un couteau de poche, un nez trop gros ou un esprit trop petit, mais tout le monde n'est pas le propriétaire d'une propriété... Oui, un morceau de la croûte terrestre avec une maison sus assise, de

LES REMARQUES DU TAILLEUR

Au commencement du XIX^e siècle vivait à Villeneuve un tailleur du nom d'Eckhardt, qui n'était pas un sot, et qui notait, d'une écriture superbe, les faits les plus marquants. Un de nos amis a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant de ses chroniques :

Coup d'œil sur l'année 1816 ou remarques propres à servir de mémoire sur les événements de la dite année.

L'année 1816 fut une époque de la vie humaine pleine de tristesse et de douleur pour la plupart des peuples de l'Europe. Après un hiver long et rigoureux, les autres saisons n'ont point été agréables. Des pluies continuelles sont tombées sur la face de la terre et ont causé des événements malheureux en bien des endroits ; les inondations ont été fréquentes et plusieurs contrées ont subi un triste sort, et je me bornerai pour mon souvenir de citer quelques événements de cette triste année, si remarquable à tous égards :

Les cantons de Zurich et de Schaffhouse ont beaucoup souffert par la perte de leurs récoltes détruites par la grêle dont les grains étaient semblables à des noix.

Dans une partie du canton de Berne, les habitants se sont vus contraints de faire descendre dans les plaines le bétail qui était dans les montagnes, et, manque de foin, ils ont été obligés de donner à leurs vaches de l'avoine et même le lait qu'elles produisaient, et se sont par ce moyen déchés de ce produit de première nécessité.

Tout a été d'une rareté et d'une cherté excessives.

Grands ravages occasionnés par les eaux.

Quelques secousses de tremblement de terre en divers endroits.

L'Aar s'est débordé et a causé des inondations aux environs de Berne. Les villes de Nidau et de Bienne ont été sous eaux.

Je n'oublierai pas le triste sort du canton de Bâle, qui a essuyé des revers en tout genre, maladies, passages de troupes, incendies et autres malheurs ; pour surcroît de douleur, la récolte perdue, les manufactures et le commerce interrompus par le départ insensé de tout le monde pour l'Amérique.

Laisserai-je de côté les alentours du majestueux lac Léman, qui est devenu si grand que dans la ville de Genève on a pêché, dans une de ses rues, une truite de 15 livres.

A Villeneuve, lieu de mon domicile, tout a

fondations solides et un jardin tout autour, planté, comme le parc de Calypso, de plantes odoriférantes et d'arbustes toujours verts.

Eh bien ! moi qui vous parle, j'y ai rêvé pendant un demi-siècle à cette propriété-là. Oh ! pas pour l'habiter, le ciel m'en préserve ! Jamais je ne quitterai mon troisième étage de la rue du Midi de la capitale. L'habitude est un vieil habit, et les paletois neufs me gênent aux entournures... Non ; si j'ai si ardemment désiré devenir un jour propriétaire, c'est en premier lieu — pourquoi m'en cache-rais-je ? j'ai le courage de mes opinions — par vanité...

Horreur ! dites-vous ; doucement, chers amis. Vous n'avez donc pas, vous, ce petit bourgeois-là, si mignon, si gentil, que la flatterie épanouit comme pluie de juin fait gonfler les morilles ? Voyons, soyez justes. Vous avez une particule, un titre quelconque, un grade dans les pompiers, un rond de cuir dans un bureau, une place dans les conseils, que sais-je encore ? On vous dit — gros comme le bras — M. de l'Esparecette, M. le docteur, M. le caporal, M. le premier copiste, M. le conseiller. Et moi qui, depuis soixante ans bientôt, m'appelle M. Lancelin !

Lancelin tout court, tout sec, tout nu, est-ce un nom cela ? Et passe encore si j'étais seul à le porter comme Guillaume Tell, comme Richelieu, Bismarck ou Garibaldi ; mais dans mon village natal tout le monde s'appelle Lancelin. Il y en a de grands et de

été pour ainsi dire sous eaux, les caves, les jardins, les prairies et les plaines voisines, le grand chemin qui conduit à Roche, les environs de la ville, tout enfin offrait le tableau d'une eau considérable.

Parlerai-je encore des malheurs étrangers à la Suisse ? Feraï-je mention de ce débordement terrible de la Vistule, rivière du royaume de Prusse, qui a causé la ruine d'un grand nombre de villages et la perte des malheureux habitants ?

Dans la province du Gueldre en Hollande, les malheureux de la basse condition se sont vus réduits à un tel point de misère, qu'ils se sont nourris de trèfle et autres herbes malsaines.

Enfin, tant d'autres malheurs dont le détail serait trop triste, et beaucoup que j'ignore encore.

A tous ces tristes événements se mêlaient des discours profanes et des prédictions dénuées de bon sens et pleines de folies absurdes, qui contribuaient aussi bien que le mauvais temps à troubler les esprits.

Qui mieux que le souverain arbitre du monde savait ce qui voulait arriver dans l'univers, puisqu'il est le dispensateur des événements ! Il est ridicule de voir qu'un faible mortel comme l'homme veuille se mêler de prédire l'avenir.

Pour terminer mes remarques, j'ajouterai que les récoltes ont été très tardives ; en beaucoup de contrées elles ont été perdues, et cela a été causé par les temps tristes qu'il a fait.

Tels sont les résultats de l'an 1816, au moins jusqu'à l'époque où je fis ces mémoires, c'est-à-dire le 18^e août. Je me propose de continuer mes remarques, mais je souhaite ardemment qu'elles soient pour le bien et non pour le mal, car, comme chacun, je soupire après un avenir plus riant.

J. ECKHARDT *fecit.*

Bébé jeûne. — Un de nos voisins avait fait venir une nourrice de Savoie.

Cette bonne fille était d'une dévotion catholique à toute épreuve. Le vendredi qui suivit son arrivée, l'enfant ne cessait de crier, et la mère s'étonnait de ce que la nourrice ne lui donnait pas le sein, lui dit :

— Mais il a faim, ce pauvre bébé ; vous ne lui donnez pas à manger ?

— Jamais le vendredi, madame.

— Comment ?

— Mais, madame, il faut habituer de bonne heure les enfants au jeûne prescrit par l'Eglise.

petits, de gras et de maigres, de vieux, de jeunes et de plus jeunes, de pauvres, de plus pauvres et de tout pauvres. Du syndic au taupier, Lancelin, toujours, Lancelin partout. Appelez : « Lancelin ! » à haute voix dans la rue, toutes les fenêtres s'ouvrent, tous les passants se retournent, et une lettre adressée simplement à *M. Lancelin à Saint-Marin* mit huit jours pleins pour parvenir à son destinataire. Il habite la dernière maison du village, à main gauche après la forge ; elle avait été ouverte et lue dans toutes les autres avant de venir jusqu'à lui.

Vous comprenez maintenant pourquoi le désir d'ajouter à Lancelin le mot sonore de *propriétaire* chatouillait si furieusement en mon intérieur propre le petit bourgeois sensible dont nous parlions tout à l'heure... Lancelin, propriétaire !... Ça flatte l'œil, cette petite phrase-là ; ça sonne bien à l'oreille, ça pose un homme, ça lui gonfle le moral, et le journal qui porte cette adresse sur sa bande lui paraît trois fois plus intéressant. La colleuse pour sûr se dit : Il doit être très bien ce monsieur-là... Eh ! Eh ! Eh !... Lancelin, propriétaire !

J'en viens à mon second motif. L'humanité — cela crèverait les yeux d'un aveugle — va de travers. L'hydre socialiste lève la tête d'une façon inquiétante même pour l'honnête boutiquier qui, par quarante ans de labeur acharné, s'est acquis une rente de trois mille francs à la sueur de son front dans les bonnets de coton... Pour le combattre avec